



2014

OFFRE DE FORMATION

CENTRE NATIONAL
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

ITINERAIRE
POLITIQUES PUBLIQUES
ET
SPECTACLE VIVANT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Pour toute information et inscription :

Geneviève LIENHARDT,
responsable du domaine Action culturelle et enseignement artistique / pôle de compétences Culture
tél : 03 83 19 22 01 / email : genevieve.lienhardt@cnfpt.fr

Séverine CHAMPOUGNY,
assistante de formation du pôle Culture
tél : 03 83 19 22 29 / fax : 03 83 19 22 19 / email : severine.champougny@cnfpt.fr

CNFPT - INSET de Nancy
1 boulevard d'Austrasie - BP 20442 - 54001 Nancy Cedex

POLITIQUES PUBLIQUES ET SPECTACLE VIVANT

CONSEILLER FORMATION : JEAN-MICHEL BERLEMONT - 03 83 19 23 17 - JEANMICHEL.BERLEMONT@CNFPT.FR

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles.

OBJECTIFS

Les collectivités territoriales sont au cœur du développement du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire, sous toutes ces formes et expressions artistiques. Elles initient, produisent, développent, dynamisent et accompagnent en direct ce secteur d'activités ou sont les partenaires de manifestations et/ou d'équipements.

Cet itinéraire doit permettre:

- de contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une programmation de spectacles vivants,
- de définir les enjeux et les modalités de programmation des différentes formes et esthétiques.

L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE PROGRAMMATION DE SPECTACLES VIVANTS

<p>Le cadre et la gestion des contrats d'artistes</p> <p>2 jours</p> <p>SXS01</p> <p>FONDAMENTAUX</p>	<p>Les enjeux d'une programmation culturelle dans une politique publique</p> <p>2 jours</p> <p>SX2NJ</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Les événements artistiques : la gestion des risques et responsabilités</p> <p>4 jours</p> <p>SX2NK</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>La sécurité des spectacles pour l'obtention de la licence entrepreneur</p> <p>5 jours</p> <p>SX2NL</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>
---	---	--	--

LES ENJEUX ET LES MODALITÉS DE PROGRAMMATION DES DIFFÉRENTES FORMES ET ESTHÉTIQUES

<p>Les spectacles jeune public : stratégies des collectivités territoriales</p> <p>2 jours</p> <p>SXS02</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Les spectacles jeune public : le projet, un enjeu artistique et de politique culturelle</p> <p>2 jours</p> <p>SXS03</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Les enjeux des arts de la rue dans les politiques culturelles des collectivités territoriales</p> <p>2 jours</p> <p>SXS06</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Les enjeux des arts du cirque dans les politiques culturelles des collectivités territoriales</p> <p>2 jours</p> <p>SXS07</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>
<p>Les résidences artistiques : compositeurs, chorégraphes, plasticiens, metteurs en scène</p> <p>2 jours</p> <p>SX2NH</p> <p>EXPERTISE</p>	<p>Les langages artistiques contemporains</p> <p>2 jours</p> <p>SX2NI</p> <p>EXPERTISE</p>		

LE CADRE ET LA GESTION DES CONTRATS D'ARTISTES

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux**

NANCY
1001 - 15-16/09/14

Information et Inscription
Lorraine
Patricia TARDIEU
03 83 18 46 50

Code stage: **SXSO1**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles.

OBJECTIFS

- Appréhender les différents types de contrats.
- Gérer et suivre les types de contrats.

CONTENU

- Etude des différents types de contrat de coproduction, de coréalisation, de cession et de résidence adaptés aux différentes situations :

- le cadre juridique et la responsabilité,
- la négociation du contrat et les incidences financières,
- la formalisation du contrat : clauses générales, clauses spécifiques.

- Emploi d'artistes :

- La nature du contrat de travail et la notion de cachet,
- Le statut des artistes et le statut de l'employeur,
- Les règles sociales et les organismes spécifiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, échanges de pratique et d'expérience, étude de cas.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES ENJEUX D'UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DANS UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: SX2NJ

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux et les objectifs d'une programmation culturelle et artistique sur un territoire.
- Inscrire une programmation dans la politique culturelle d'une collectivité.
- Mettre en place une concertation entre les équipements de spectacle vivant et la programmation des projets artistiques.

CONTENU

- Appréhension des différents types de programmation.
- Adéquation avec un territoire, ouverture aux différents publics.
- Analyse de programmation (orientation, structuration, coloration).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, échanges de pratiques et d'expérience, étude de cas.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES ÉVÈNEMENTS ARTISTIQUES : LA GESTION DES RISQUES ET RESPONSABILITÉS

Durée 4 jours

Niveau Approfondissement

Code stage: SX2NK

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs techniques, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Appliquer, faire appliquer les règles de sécurité relatives à l'accueil, l'encadrement du public et la réglementation spécifique dans le domaine des festivals et de l'événementiel.
- Sensibiliser à la sécurité des spectacles vivants dans les collectivités territoriales.
- Développer une approche partenariale entre les différentes administrations, les collectivités, les organisateurs et les équipes artistiques.

CONTENU

- Méthodologie de projet : éléments de connaissance autour du montage d'un festival, le retro planning, choisir son espace public, s'assurer du caractère professionnel de la manifestation.
- Règles du droit du travail en matière de santé, sécurité et durée du temps de travail.
- Relations aux équipes artistiques et techniques : le cas particulier des arts de la rue.
- Espaces de dialogue et de concertation adaptés à l'organisation du spectacle vivant.
- Principes essentiels, dispositions générales et particulières relatives aux différents types d'ERP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Première approche des obligations en matière de sécurité, de gestion des risques et de responsabilité.
- Études de cas, échanges de pratiques.
- Animation expositive et interactive.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LA SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR L' OBTENTION DE LA LICENCE ENTREPRENEUR

Durée **5 jours**

Niveau **Approfondissement**

NANCY
I007 - 20-24/10/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

ANGERS
N001 - 24-28/11/14

Information et Inscription
Inset d' Angers
Pascal Pichot-Duclos
02 41 22 41 27

Code stage: **SX2NL**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, directeurs techniques, chefs de projet culturel, directeurs d' établissement culturel, cadres et agents territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel qui sollicitent l' obtention de la licence d' entrepreneur.

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité des spectacles en vue de l' obtention de la licence d' exploitation de lieux (licence 1ère catégorie).
- Etre en conformité dans le domaine de la sécurité des spectacles et maîtriser la réglementation en vigueur.

CONTENU

- Etude du cadre juridique général relatif à l' organisation de spectacles vivants et les champs de responsabilités inhérentes à cette activité : ordonnance du 13 octobre 1945 modifiée sur les spectacles, rôle et responsabilité des maires, spectacles de plein air.
- Réglementation incendie des établissements recevant du public ERP spécifique aux lieux de spectacles.
- Différents aspects de la réglementation relative à l' accessibilité des personnes handicapées.
- Approche des règles du droit du travail en matière de santé et de sécurité au travail.
- Gestion de la sécurité, avec notamment l' analyse des risques de tout type de spectacles (spectacles vivants, spectacles de plein air).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode d' intervention expositive et interactive avec des études de cas et des mises en situation professionnelles.
- Evaluation en fin de stage en vue de l' obtention de la licence entrepreneur.

Ce stage appartient à l' itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES SPECTACLES JEUNE PUBLIC : STRATÉGIES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: **SXS02**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et l'inscription de ce champ artistique dans les politiques publiques locales.
- Proposer différentes possibilités d'interventions pour initier ou développer cette politique.

CONTENU

- Enjeux et opportunité pour sa collectivité de développer une programmation jeune public.
- Inscription dans un objectif de politique culturelle ou à l'égard de l'enfance.
- Portage de la programmation et cohérence avec les autres types de programmation.
- Accompagnement de cette programmation : les actions de médiation, de communication, etc.
- Autres implications possibles de la collectivité : soutien à la création, accueil d'une compagnie en résidence.
- Opportunité de s'inscrire dans des réseaux.
- Partenariat avec les autres collectivités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, échanges de pratiques et d'expériences

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES SPECTACLES JEUNE PUBLIC : LE PROJET, UN ENJEU ARTISTIQUE ET DE POLITIQUE CULTURELLE

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: **SXS03**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Définir les objectifs de son projet.
- Connaître les modalités de mise en oeuvre.
- Maîtriser l'intégration de celui-ci dans la politique culturelle de la collectivité.

CONTENU

- Définition des besoins auxquels répond le projet : demande sociale, commande politique.
- Définition et connaissance des publics : petite enfance, scolaire, familial, public local ou plus large
- Temporalité du projet : saison culturelle ou festival
- Approche des esthétiques et des compagnies, les réseaux professionnels.
- Collaborations locales autour du projet : médiathèques, centres socio-culturels
- Coopérations territoriales possibles avec d'autres théâtres ou d'autres villes, la mutualisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, méthodologiques, échange de pratiques et d'expériences.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES ENJEUX DES ARTS DE LA RUE DANS LES POLITIQUES CULTURELLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

MONTPELLIER
NO02 - 06-07/11/14

Information et Inscription
Inset de Montpellier
Véra Brodu
04 67 99 76 19

Code stage: **SXS06**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux et les objectifs d'inscription de cet art dans les politiques culturelles territoriales.
- Identifier les modalités de construction de ce type de politique et de financement.
- Repérer et impliquer les structures, acteurs et partenaires impactés par le projet.

CONTENU

- Spécificités et impacts des arts de la rue dans la définition des politiques culturelles territoriales.
- Intégration et articulation des arts de la rue dans les différents projets culturels, urbains et ou de territoire.
- Association et pilotage des acteurs: services internes, collectivités etc.
- Actions de médiation.
- Découverte des esthétiques de ce secteur, les réseaux professionnels.
- Approche des aspects juridiques, budgétaires, techniques et de sécurité.
- Accompagnement des créations dans ce domaine.
- Approche de la gestion de l'espace public.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, échange de pratiques et d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance des arts de la rue.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES ENJEUX DES ARTS DU CIRQUE DANS LES POLITIQUES CULTURELLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

ANGERS
NO01 - 04-05/12/14

Information et Inscription
Inset d'Angers
Pascal Pichot-Duclos
02 41 22 41 27

Code stage: SXS07

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Analyse des enjeux et des objectifs d'inscription de cet art dans les politiques culturelles territoriales.
- Identification de la place et des modalités de développement de cet art dans le cadre d'un projet territorial.
- Repérer et impliquer des publics, structures, acteurs et partenaires impactés par le projet.

CONTENU

- Spécificités et impacts des arts du cirque dans la définition des politiques culturelles territoriales.
- Intégration et place des arts du cirque dans la définition des politiques culturelles.
- Connaissance des publics ciblés, les moyens à mettre en oeuvre, le cadre réglementaire, les acteurs et partenaires.
- Appréhension des formes, disciplines, techniques et esthétiques.
- Types de programmation.
- Connaissance des aspects budgétaires, techniques et de sécurité.
- Accompagnement des créations dans ce domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, échanges de pratiques et d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance des arts du cirque.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I2N04

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES : COMPOSITEURS, CHORÉGRAPHERS, PLASTICIENS, METTEURS EN SCÈNE

Durée 2 jours

Niveau Expertise

NANCY
1007 - 09-10/10/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: SX2NH

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Identifier les politiques de résidence artistique : compositeurs, chorégraphes, plasticiens, metteurs en scène.
- Acquérir les méthodes et les outils permettant de renforcer et d'organiser la présence et l'expression des équipes artistiques sur son territoire :

- les résidences d'artistes dans le cadre d'un projet global de politique culturelle,
- les dispositifs de soutien aux résidences,
- les aides à la création,
- la mise en oeuvre, les partenariats,
- l'évaluation.

CONTENU

- Etude des textes de références : circulaires, conventions, etc.
- Approche des différents types de résidences.
- Analyse des approches différenciées selon les disciplines artistiques.
- Mise en place de la convention de résidence (missions et engagements mutuels).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique, échange d'expériences, mises en situation.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

LES LANGAGES ARTISTIQUES CONTEMPORAINS

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

NANCY
I004 - 13-14/11/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SX2NI**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Approcher la nouvelle génération de réseaux de diffusion et de création.
- Etudier les expériences innovantes et les nouvelles formes de collaboration.
- Accompagner les nouvelles émergences et formes artistiques.
- Comprendre les nouvelles esthétiques artistiques d'aujourd'hui et se former aux nouvelles formes de représentation du spectacle vivant.

CONTENU

- Approche des nouvelles esthétiques, pluridisciplinarité et transversalité.
- Etude des nouvelles formes et économies de production et de création.
- Analyse de la problématique de l'innovation, de l'évolution des langages, des esthétiques et de son assimilation aux pratiques artistiques contemporaines, mais aussi au croisement avec les formes artistiques voisines comme la danse, le théâtre, les arts visuels.
- Programmation de ces pratiques artistiques et rencontre avec les publics.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges d'expériences, mises en situation

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N04

DIRECTEUR-TRICE ET CADRE CHARGÉS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE)

CONSEILLER FORMATION : GENEVIÈVE LIENHARDT - 03 83 19 22 01 - GENEVIEVE.LIENHARDT@CNFPT.FR

PUBLIC

Directeurs, cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction.

OBJECTIFS

Les enseignements artistiques (musique, danse et théâtre) sont placés au cœur des politiques publiques et des services à la population. L'évolution des missions, des pratiques et des publics conduisent les cadres des établissements d'enseignement artistique à devoir développer des compétences nouvelles qui s'articulent autour de deux problématiques :

- Le rôle et les missions du/de la-directeur-trice d'établissement d'enseignement artistique dans son contexte territorial: de l'élaboration au management du projet d'établissement.
- Le pilotage des ressources au service du projet d'établissement.

LE RÔLE ET LES MISSIONS DU/DE LA-DIRECTEUR-TRICE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DANS SON CONTEXTE TERRITORIAL : DE L'ÉLABORATION AU MANAGEMENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT.

<p>La fonction de directeur d'établissement d'enseignement artistique</p> <p>2 jours SX3NA FONDAMENTAUX</p>	<p>L'établissement d'enseignement artistique dans son contexte territorial</p> <p>2 jours SX3NB FONDAMENTAUX</p>	<p>L'établissement d'enseignement artistique face aux enjeux de l'intercommunalité</p> <p>2 jours SX3NL FONDAMENTAUX</p>	<p>Le diagnostic d'un établissement d'enseignement artistique</p> <p>2 jours SX3NC FONDAMENTAUX</p>
<p>Le projet d'école d'un établissement d'enseignement artistique</p> <p>2 jours SX3ND FONDAMENTAUX</p>			

LE PILOTAGE DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT.

<p>Le directeur d'enseignement artistique et le statut des enseignants artistiques</p> <p>2 jours SX3NE FONDAMENTAUX</p>	<p>La gestion d'établissement d'enseignement artistique : optimiser les ressources existantes au service du projet d'établissement</p> <p>2 jours SX3NG EXPERTISE</p>	<p>Le pilotage et l'animation des équipes pédagogiques d'un établissement d'enseignement artistique</p> <p>2 jours SX3NH EXPERTISE</p>	<p>La diffusion artistique : enjeux et inscriptions dans les politiques du territoire</p> <p>2 jours SX3NJ EXPERTISE</p>
<p>La promotion et la communication de l'établissement d'enseignement artistique</p> <p>2 jours SX3NI EXPERTISE</p>	<p>L'élaboration d'un dispositif d'évaluation d'un établissement d'enseignement artistique et l'engagement de l'équipe pédagogique dans cette démarche</p> <p>3 jours SX3NK EXPERTISE</p>		

LA FONCTION DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux

TROYES
I001 - Stage programmé
ultérieurement

Information et Inscription
Champagne-Ardenne
Eric Legrand
03 25 83 10 60

Code stage: SX3NA

PUBLIC

Directeurs-trices et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Identifier les dimensions de la fonction de direction et cerner ses implications en termes de management d'équipe.
- Animer, organiser et coordonner les équipes pédagogiques, artistiques et administratives.
- Organiser, hiérarchiser et transmettre les missions de l'établissement d'enseignement artistique en lien avec les personnels.

CONTENU

- Approche des valeurs professionnelles.
- Analyse des modes d'organisations pédagogiques en fonction :
 - de la place et du rôle du conseil d'établissement, du conseil pédagogique,
 - de l'origine sociologique des élèves,
 - des pratiques professionnelles des enseignants,
- Analyse des temporalités de l'enseignement artistique : enseignement, éducation artistique, production artistique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'inscription à l'ensemble des modules fondamentaux est recommandée.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N02

L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DANS SON CONTEXTE TERRITORIAL

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux

BESANÇON
1001 - 27-28/10/14

Information et Inscription
Franche Comté
Fernando Da Silva
03 81 41 98 32

Code stage: SX3NB

PUBLIC

Directeurs-trices d'établissements d'enseignements artistiques.

OBJECTIFS

Clarifier la place et le rôle de l'école de musique dans son contexte territorial et dans les enjeux d'aménagement de l'espace public culture.

CONTENU

- Histoire des politiques culturelles.
- Aménagement et animation de l'espace public culturel.
- Données théoriques, statuts et sens de l'action culturelle territoriale.
- Problématique de l'interface entre l'artistique, le culturel et le social.
- Cadres et procédures d'intervention : politique de la ville, contrat éducatif local, aménagements des temps de l'enfant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'inscription à l'ensemble des modules fondamentaux est recommandée.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE FACE AUX ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux**

Code stage: SX3NL

PUBLIC

Directeurs-trices d'établissements d'enseignements artistiques.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'intercommunalité pour l'établissement d'enseignements artistiques.
- Analyser les conditions de mise en oeuvre d'un projet dans ce cadre.

CONTENU

- Intercommunalité et enseignements artistiques :

- rappels sur l'organisation et le fonctionnement des structures intercommunales.
- enjeux liés aux transferts d'équipements et à la mutualisation.
- analyse des conditions de mise en oeuvre d'un projet d'établissement dans ce cadre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'inscription à l'ensemble des modules fondamentaux est recommandée.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

LE DIAGNOSTIC D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux**

Code stage: SX3NC

PUBLIC

Directeurs-trices et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Reconnaître et analyser une situation, définir des axes de progrès.
- Identifier, caractériser le management des activités.
- Mettre en place des indicateurs permettant de contextualiser le suivi et l'analyse d'un diagnostic.

CONTENU

- Analyse de la place, du rôle, de la fonction et de la méthode d'élaboration d'un diagnostic de situation de l'école de musique.
- Analyse de la place, du rôle et du poids des disciplines relatives aux actions culturelles, artistiques et sociales.
- Approche des dysfonctionnements et la hiérarchisation des problèmes à résoudre.
- Elaboration d'outils : référentiels, ratios.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'inscription à l'ensemble des modules fondamentaux est recommandée.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

LE PROJET D'ÉCOLE D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux

COLMAR
I001 - 01-02/12/14

Information et Inscription
Alsace-Moselle
Marie GRANDEMANGE
03 87 39 97 40

Code stage: SX3ND

PUBLIC

Directeurs-trices et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Animer la conception d'un projet d'école en impliquant les partenaires.
- Impliquer et accompagner son équipe pédagogique, artistique et administrative.
- Hiérarchiser et transmettre les objectifs et missions d'un projet d'établissement.
- La charte de mission de service public et le schéma d'orientation pédagogique.

CONTENU

- Conception, animation, fédération des acteurs : le positionnement du directeur.
- Définition de la place, du rôle, de la composition du comité de pilotage.
- Approche du partenariat, réseaux de solidarités et de coopérations internes et externes.
- Passage de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité.
- Etude des valeurs du projet.
- Analyse des moyens humains, techniques et financiers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'inscription à l'ensemble des modules fondamentaux est recommandée.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N02

LE DIRECTEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET LE STATUT DES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux**

Code stage: SX3NE

PUBLIC

Directeurs-trices et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Acquérir les éléments de connaissance du statut de la fonction publique territoriale nécessaires à la gestion de la carrière des enseignants artistiques.
- Cerner les spécificités de la filière culturelle et administrative.

CONTENU

- Étude du statut de la fonction publique territoriale :

- les aspects généraux,
- le statut particulier des enseignants artistiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'inscription à l'ensemble des modules fondamentaux est recommandée.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

LA GESTION D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : OPTIMISER LES RESSOURCES EXISTANTES AU SERVICE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

Code stage: SX3NG

PUBLIC

Directeurs-trices et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Appréhender et analyser l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement d'enseignement artistique.
- Accroître sa faculté à piloter un établissement à partir des ressources présentes : locaux, budget, équipe artistique, pédagogique et administrative.
- Fédérer des équipes et mobiliser des partenaires.

CONTENU

- Analyse des apports et exercices sur le management d'équipes.
- Étude de techniques et les moyens de communication permettant de donner du sens, de mobiliser les équipes artistiques, pédagogiques et administratives autour d'un projet de service.
- Réflexions et échanges sur des contextes d'exercices et partage d'expériences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation s'appuyant sur des apports théoriques et des échanges d'expériences.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

NANCY
N004 - 06-07/11/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SX3NH**

PUBLIC

Directeurs et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Encadrer, organiser et motiver les équipes pédagogiques.
- Améliorer leurs capacités de communication interpersonnelle.
- Manager l'organisation et la gestion du temps.
- Identifier les objectifs du service, du projet d'établissement et de l'équipe pédagogique.

CONTENU

- Identification des différents interlocuteurs du directeur d'établissement d'enseignement artistique (les élus, les associations).
- Définition des objectifs de l'établissement d'enseignement artistique et de l'équipe pédagogique.
- Identification des différentes méthodes d'animation d'équipes.
- Engagement de l'équipe pédagogique dans le projet d'établissement : la méthodologie de projet.
- Mise en place d'outils de gestion : tableaux de bord, règlement intérieur.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

LA DIFFUSION ARTISTIQUE : ENJEUX ET INSCRIPTIONS DANS LES POLITIQUES DU TERRITOIRE

Durée 2 jours

Niveau Expertise

NANCY
N004 - 26-27/06/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: SX3NJ

PUBLIC

Directeurs et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Organiser la diffusion, la politique d'action culturelle et d'animation en lien avec les partenaires d'un territoire.
- Concevoir une programmation artistique et culturelle complémentaire et partenariale.
- Analyser des spectacles, des programmations et leurs articulations avec le projet culturel du territoire.
- Appréhender les différentes esthétiques contemporaines et les nouvelles pratiques artistiques.

CONTENU

- Notion de spectacle vivant.
- Place de l'établissement d'enseignement artistique : entre création, improvisation et répertoire, quelle transversalité et partenariat avec le réseau des institutions du spectacle vivant.
- Relation aux institutions et équipes artistiques.
- Réflexion sur des actions de médiation et actions culturelles sur un territoire, les enjeux pour la diffusion artistique.
- Place des artistes professionnels extérieurs à l'établissement d'enseignement artistique.
- Place du mécénat dans la diffusion artistique.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Durée 2 jours

Niveau Expertise

MONTPELLIER
N001 - 09-10/09/14

Information et Inscription
Inset de Montpellier
Véra Brodu
04 67 99 76 19

NANCY
N003 - 09-10/10/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: SX3NI

PUBLIC

Directeurs et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de communication pour l'établissement d'enseignement artistique.
- Développer une stratégie de communication afin d'assurer l'adéquation entre le projet artistique et culturel et les outils de promotion et de communication de l'établissement.
- Identifier l'ensemble des acteurs du projet, maîtriser le calendrier des actions de communication et ses moyens de mise en oeuvre.
- Adapter le discours pour fédérer le public interne et externe.

CONTENU

- Stratégie de communication de l'établissement artistique, méthodologie générale.
- Diversité et complexité de la communication : outil de promotion de la collectivité, des territoires et des établissements d'enseignement artistique, outil d'information des usagers et de communication interne.
- Plan de communication et outils de la communication : les différents champs de la communication, cohérence et multiplicité des supports, mise en oeuvre opérationnelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

L'ÉLABORATION D'UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DANS CETTE DÉMARCHE

Durée **3 jours**

Niveau **Expertise**

NANCY
N004 - 25-26/09/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SX3NK**

PUBLIC

Directeurs et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction : musique, danse et théâtre.

OBJECTIFS

- Mettre en perspective les enjeux, et finalités de l'évaluation d'un établissement d'enseignement artistique.
- Maîtriser les concepts et les logiques de l'évaluation.
- Analyser les résultats et les intégrer dans une démarche d'évolution.
- Engager l'équipe dans une culture et une pratique collective de l'évaluation.
- Adapter des indicateurs au projet d'établissement.

CONTENU

- Identification des enjeux d'un projet d'établissement.
- Définition du rôle du directeur d'établissement artistique et de son équipe pédagogique dans le projet d'établissement.
- Définition de la place de l'établissement d'enseignement artistique et son rapport à l'évaluation : évaluation du projet d'établissement, évaluation de l'équipe pédagogique.
- Présentation des différentes méthodologies d'évaluation et d'observation.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N02

CULTURE ET TERRITOIRE

CONSEILLER FORMATION : JEAN-MICHEL BERLEMONT - 03 83 19 23 17 - JEANMICHEL.BERLEMONT@CNFPT.FR

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles.

OBJECTIFS

La mise en oeuvre de l'action culturelle s'appuie sur un diagnostic des équilibres territoriaux pour élaborer le projet de territoire. Cet itinéraire propose 11 modules structurés autour de 3 blocs de compétences :

- Les stratégies et les enjeux des politiques culturelles sur un territoire.
- Les politiques culturelles au croisement des politiques publiques.
- les outils de gestion d'un équipement culturel.

Ceci pour interroger les équilibres : solidarités, coopérations, offres culturelles qui positionnent la culture au centre des territoires.

LES STRATÉGIES ET LES ENJEUX DES POLITIQUES CULTURELLES SUR UN TERRITOIRE

<p>La stratégie et la mise en oeuvre de l'action culturelle</p> <p>3 jours SXCTA</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>L'adaptation des politiques culturelles aux évolutions des besoins et pratiques du public</p> <p>2 jours SXCTB</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>L'évaluation des politiques culturelles</p> <p>3 jours SXCTC</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Les enjeux de l'intercommunalité dans le domaine culturel</p> <p>3 jours SXCTD</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>
<p>L'élaboration d'une offre culturelle en milieu rural</p> <p>3 jours SXCTE</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>			

LES POLITIQUES CULTURELLES AU CROISEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

<p>L'articulation du tourisme, du patrimoine et du projet de territoire</p> <p>3 jours SXCTF</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Le développement culturel et la cohésion sociale</p> <p>3 jours SXCTG</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>L'éducation populaire, l'action éducative, culturelle et les territoires</p> <p>2 jours SXCTH</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>L'éducation artistique, l'action culturelle et les territoires</p> <p>3 jours SXCTI</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>
---	---	---	---

LES OUTILS DE GESTION D'UN ÉQUIPEMENT CULTUREL

<p>La tarification et la gestion des manifestations et équipements culturels</p> <p>2 jours SXCTJ</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>	<p>L'éco-responsabilité des événements et des équipements culturels</p> <p>3 jours SXCTK</p> <p>APPROFONDISSEMENT</p>
--	---

LA STRATÉGIE ET LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION CULTURELLE

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: **SXCTA**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Définir une politique culturelle sur le territoire en lien avec l'ensemble des politiques conduites localement, notamment urbanisme, éducation, jeunesse, social et les acteurs de terrain, institutionnels et associatifs.
- Elaborer et mettre en oeuvre une politique culturelle.

CONTENU

Les grands enjeux de la culture dans les collectivités :

- Coopération entre les échelons institutionnels.
- Enjeux de la réforme territoriale.
- Enjeux des politiques culturelles territoriales.
- Mise en oeuvre et évaluation d'une politique culturelle.

Méthodologies, mise en oeuvre et évaluation d'une politique culturelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N05

L'ADAPTATION DES POLITIQUES CULTURELLES AUX ÉVOLUTIONS DES BESOINS ET PRATIQUES DU PUBLIC

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

NANCY
I001 - 15-16/09/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: SXCTB

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Se doter de perspectives sur les enjeux de l'accès des publics aux activités culturelles.
- Problématiser la relation à la population d'un territoire.
- Mettre en oeuvre une méthodologie de connaissance et d'analyse des publics, pour mieux adapter l'offre culturelle du territoire aux besoins et demandes du public.

CONTENU

Mise en oeuvre d'un diagnostic de pratiques culturelles sur un territoire :

- Processus, démarches et dispositifs contribuant à l'élargissement des publics
- Evaluation comme processus d'accompagnement.
- Différents types de questionnaire, passation, exploitation des résultats, construction.
- Entretien qualitatif : conditions de réalisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et témoignages. Mise en jeu des projets de territoire des participant(e)s

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N05

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES CULTURELLES

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: **SXCTC**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Identifier le projet et les objectifs culturels liés au territoire.
- Déterminer l'opportunité d'une évaluation de politique publique.
- Acquérir une méthode d'évaluation.
- Elaborer une démarche d'évaluation.
- Envisager l'évaluation croisée entre collectivités et partenaires.
- Identifier les indicateurs.
- Déterminer les indicateurs pertinents de l'observation et de l'évolution.
- Initier un tableau de bord.

CONTENU

- Grands principes sur l'évaluation.
- Evaluation au ministère de la Culture et dans les collectivités.
- Observation culturelle.
- Alternative à l'évaluation : l'auto-évaluation.
- Enjeux de la mise en place d'un dispositif d'évaluation pour les politiques publiques.
- Expertise culturelle.
- Outils de l'évaluation.
- Démarche d'évaluation : définition des notions, contexte.
- Différentes méthodes d'évaluation de projet culturel.
- Étapes de la démarche, critères.
- Evaluation participative.
- Conception d'un tableau de bord.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages et échanges d'expérience

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I2N05

LES ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ DANS LE DOMAINE CULTUREL

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

DUNKERQUE
N001 - 16-18/09/14

Information et Inscription
Inset de Dunkerque
Allison DEQUIDT
03 28 51 32 37

Code stage: SXCTD

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel

OBJECTIFS

- Définir l'intercommunalité d'un point de vue juridique.
- Déterminer les différentes structures intercommunales.
- Repérer l'enjeu communautaire dans sa dimension culturelle.
- Poser la place de l'intercommunalité culturelle.

CONTENU

- Cadre juridique et politique de l'intercommunalité.
- Nouveaux enjeux communautaires dans un contexte législatif complexe et évolutif.
- Culture dans l'intercommunalité, une histoire récente et contrastée.
- Positionnement de l'intercommunalité dans les grands secteurs culturels : spectacle vivant, patrimoine, enseignement artistique, lecture publique et action culturelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages et échanges d'expérience

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I2N05

L'ÉLABORATION D'UNE OFFRE CULTURELLE EN MILIEU RURAL

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

DUNKERQUE

NO01 - 07-09/10/14

Information et Inscription
Inset de Dunkerque
Allison DEQUIDT
03 28 51 32 37

Code stage: **SXCTE**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Analyser les rôles et les enjeux liés à la culture dans le développement local.
- Clarifier la composition de son territoire et son projet global.
- Appréhender la démarche de diagnostic pour développer des projets en milieu rural.
- Intégrer les préoccupations de développement durable dans la démarche : proximité, diversité du public et de l'offre, dynamique de territoire et environnement.

CONTENU

- Compétences et cadre législatif des communautés de communes et des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux.
- Partenariats.
- Projet territorial de politique culturelle.
- Les différentes formes de coopération intercommunale.
- Approche sectorielle : bibliothèques, arts plastiques, spectacle vivant, patrimoine, enseignement musical.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages et échanges d'expériences.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N05

L'ARTICULATION DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DU PROJET DE TERRITOIRE

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

DUNKERQUE
N001 - 18-20/11/14

Information et Inscription
Inset de Dunkerque
Allison DEQUIDT
03 28 51 32 37

Code stage: SXCTF

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel, bibliothécaires territoriaux, attachés de conservation du patrimoine, professeurs d'enseignement artistique, cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel et patrimonial.

OBJECTIFS

- Situer la place et le rôle du tourisme culturel dans les politiques publiques de développement touristique.
- Identifier les diverses logiques qui président au développement du tourisme culturel.
- Intégrer les actions liées à la valorisation du patrimoine dans un projet de territoire et des actions intercommunales.

CONTENU

- Importance du tourisme dans les politiques culturelles.
- Projets de territoire (le tourisme culturel à travers le patrimoine et les animations servant à positionner l'offre touristique d'une commune ou d'un pays).
- Nouvelles tendances des politiques du tourisme en matière de commercialisation.
- Attentes du public.
- Problématiques de développement durable : diversité, proximité, partenariat, dynamique de territoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports conceptuels, visites de sites et témoignages. Echanges entre participants.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I2N05

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LA COHÉSION SOCIALE

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: **SXCTG**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances croisées entre la politique de la ville et l'action culturelle.
- Comprendre comment élaborer ou accompagner des projets culturels sur des territoires figurant dans la nouvelle géographie prioritaire.
- Savoir replacer les interventions et actions culturelles des quartiers dans une logique de politique culturelle globale.

CONTENU

- Les nouvelles règles issues de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.
- La place de la cohésion urbaine dans le développement culturel et réciproquement.
- Les acteurs de la cohésion urbaine aujourd'hui.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et d'actualité (notamment législative et réglementaire), témoignages et analyses d'expériences menées dans des territoires de la géographie prioritaire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N05

L'ÉDUCATION POPULAIRE, L'ACTION ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET LES TERRITOIRES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

NANCY
I002 - 20-21/11/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SXCTH**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel, de la jeunesse, de la vie associative, médiateurs culturels, chargés de mission.

OBJECTIFS

- Mieux accompagner et répondre aux besoins des acteurs de la vie culturelle au regard des enjeux de développement des nouvelles pratiques et des publics éloignés de l'offre culturelle.
- Analyser le rôle et les enjeux croisés de la politique de la ville, de l'action culturelle et des territoires.
- Positionner interventions et actions culturelles liées à la politique de la ville dans une approche globale des politiques culturelles.
- Elaborer, accompagner des projets culturels inscrits sur des territoires de la géographie dite prioritaire.

CONTENU

- Panorama des structures et acteurs concernés.
- Enjeux du décloisonnement des politiques publiques.
- Appréhension des démarches de diagnostic pour favoriser l'émergence d'une culture commune.
- Appréciation, analyse de la diversité des dispositifs et procédures.
- Réflexion au développement et circulation des publics et à une meilleure connaissance des pratiques.
- Rôle des associations. Partenariats, modes de financement.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N05

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, L'ACTION CULTURELLE ET LES TERRITOIRES

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

NANCY
NO01 - 30/06-02/07/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SXCTI**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel, de la jeunesse, de la vie associative, médiateurs culturels, chargés de mission, chefs de projet culturel en charge de développement des publics et des territoires.

OBJECTIFS

- Décrire les objectifs et les principes de l'éducation artistique et de l'action culturelle sur un territoire.
- Développer les connaissances mutuelles et favoriser une meilleure synergie des différentes approches.
- Travailler les projets en transversalité des domaines artistiques ou culturels.
- Définir la responsabilité éducative des institutions culturelles.
- L'action locale et les responsabilités.

CONTENU

- Dispositifs existants des collectivités territoriales et de l'Etat : textes de références
- Développement et utilisation des outils permettant de favoriser la rencontre des artistes, des oeuvres et de la fréquentation des lieux culturels. Echange d'expérience, utilisation des réseaux de compétence.
- Education artistique, action culturelle, publics.
- Domaines artistiques et actions transversales.
- Mise en synergie possible dans la chaîne des acteurs permanents ou temporaires.
- Partenariat : diversité, suivi, contractualisation et évaluation.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I2N05

LA TARIFICATION ET LA GESTION DES MANIFESTATIONS ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: **SXCTJ**

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel, de la jeunesse, de la vie associative, médiateurs culturels, chefs de projets culturels en charge du développement des publics et des territoires.

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les coûts des manifestations et équipements culturels afin d'en fixer la tarification et le cas échéant les services.
- Optimiser le fonctionnement des équipements.
- Mettre en place des outils d'aide à la décision dans la gestion quotidienne.
- Fixer les tarifs.
- Mettre en place un contrôle interne.

CONTENU

- Connaissance et ventilation des coûts.
- Seuil de rentabilité, charges fixes et variables.
- Calcul du point d'équilibre et du point mort.
- Contrôle interne.
- Cadre réglementaire et détermination des tarifs.
- Mise en place des tableaux de bord de suivi.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthode d'analyse.

PRÉ-REQUIS

Notions de base en comptabilité.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I2N05

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES ÉVÈNEMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

ANGERS
NO01 - 08-10/09/14

Information et Inscription
Inset d'Angers
Pascal Pichot-Duclos
02 41 22 41 27

NANCY
NO01 - 03-05/11/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

PARIS
NO01 - 15-17/12/14

Information et Inscription
Inset de Dunkerque
Allison DEQUIDT
03 28 51 32 37

Code stage: SXCTK

PUBLIC

Directeurs de l'action culturelle, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel, de la jeunesse, de la vie associative, médiateurs culturels, chargés de mission, chefs de projet culturel en charge de développement des publics et des territoires.

OBJECTIFS

- Définir les objectifs et responsabilités du spectacle vivant au regard de l'éco-responsabilité dans l'organisation d'événements, de manifestations et de diffusion des équipements culturels.
- Analyser l'impact environnemental : déchets, pollution liée aux transports, consommation d'eau, d'énergies, de papier, etc.
- Agir dans le sens d'un développement culturel durable.

CONTENU

- Étapes à suivre pour concevoir un événement éco-responsable (définition, mise en oeuvre).
- Pistes d'actions à envisager et à mutualiser sur le territoire.
- Aides et dispositifs mobilisables à ce jour.
- Partenariats et accompagnement des acteurs.
- Communication.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages et échanges d'expérience et de bonnes pratiques.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I2N05

DIRECTEUR-TRICE ET CADRE CHARGÉS DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC)

CONSEILLER FORMATION : GENEVIÈVE LIENHARDT - 03 83 19 22 01 - GENEVIEVE.LIENHARDT@CNFPT.FR

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service culturel.

OBJECTIFS

Cet itinéraire a pour objectif de consolider les compétences des cadres territoriaux des services des affaires culturelles dans la mise en oeuvre des politiques publiques culturelles à partir des deux problématiques suivantes :

- Le positionnement du-de-la directeur-trice dans l'élaboration d'une politique culturelle.
- L'administration d'une direction des affaires culturelles.

LE POSITIONNEMENT DU-DE-LA DIRECTEUR-TRICE DANS L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

<p>Le dac dans la définition d'une politique culturelle</p> <p>3 jours SX2NA FONDAMENTAUX</p>	<p>Le dac dans l'approche de la fonction diagnostic</p> <p>3 jours SX2NB FONDAMENTAUX</p>	<p>Le dac dans sa fonction de coordination, d'animation et d'évaluation de la démarche projet</p> <p>3 jours SX2NC FONDAMENTAUX</p>	<p>Le dac et le management d'une direction culturelle</p> <p>3 jours SX2ND FONDAMENTAUX</p>
<p>Le positionnement du dac face aux enjeux de l'intercommunalité</p> <p>3 jours SX2NE FONDAMENTAUX</p>			

L'ADMINISTRATION D'UNE DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES.

<p>La propriété intellectuelle : le droit des oeuvres, les sociétés civiles</p> <p>3 jours SX2NF APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Les marchés publics appliqués au secteur culturel</p> <p>2 jours SX515 APPROFONDISSEMENT</p>	<p>La gestion budgétaire dans un service culturel</p> <p>2 jours SX516 APPROFONDISSEMENT</p>	<p>La mise en oeuvre d'une stratégie de partenariat culturel</p> <p>2 jours SX517 APPROFONDISSEMENT</p>
<p>Les modes de gestion des équipements culturels</p> <p>3 jours SX518 APPROFONDISSEMENT</p>	<p>Mobilisation des fonds européens pour un projet culturel</p> <p>2 jours SX519 APPROFONDISSEMENT</p>	<p>La méthode et les outils pour conduire une stratégie de mécénat culturel</p> <p>2 jours SXMC1 EXPERTISE</p>	<p>Le contentieux de la propriété intellectuelle</p> <p>2 jours SX00A EXPERTISE</p>

LE DAC DANS LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux

PARIS
N003 - 15-17/09/14

Information et Inscription
Grande Couronne
Florence Gillard
01 30 96 13 79

MONTPELLIER
N001 - 15-17/09/14

Information et Inscription
Inset de Montpellier
Véra Brodu
04 67 99 76 54

Code stage: SX2NA

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- S'approprier le cadre institutionnel et méthodologique des politiques culturelles.
- Se positionner comme référent de l'animation d'une réflexion d'équipe dans la responsabilité d'une direction des affaires culturelles et dans son rôle d'interface avec les élus locaux.
- Connaître les acteurs, les structures et les institutions culturelles et patrimoniales.

CONTENU

- Cadres conceptuels des politiques publiques culturelles.
- Clarification des notions en tant que leviers et outils d'une politique culturelle : action culturelle, développement culturel, aménagement et animation de l'espace public culturel.
- Procédures et cadres d'intervention spécifiques et de droit commun : politique de la ville, contrat éducatif local.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N01

LE DAC DANS L'APPROCHE DE LA FONCTION DIAGNOSTIC

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux

PARIS
N003 - 06-08/10/14

Information et Inscription
Grande Couronne
Florence Gillard
01 30 96 13 79

MONTPELLIER
N001 - 13-15/10/14

Information et Inscription
Inset de Montpellier
Véra Brodu
04 67 99 76 54

Code stage: SX2NB

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Analyser une situation, définir des axes de progrès.
- Préciser, caractériser, identifier l'organisation, le suivi et l'évaluation de la politique culturelle.
- Elaborer des outils, référentiels communs d'évaluation, d'observation et de suivi des politiques culturelles publiques.

CONTENU

- Place, rôle, fonctions et méthodes d'élaboration d'un diagnostic de situation.
- Analyse des actions culturelles, artistiques et sociales.
- Approche des dysfonctionnements.
- Hiérarchie des problèmes à résoudre.
- Elaboration des outils d'évaluation (indicateurs, tableaux de bord).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N01

LE DAC DANS SA FONCTION DE COORDINATION, D'ANIMATION ET D'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE PROJET

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux

PARIS
N003 - 20-22/10/14

Information et Inscription
Grande Couronne
Florence Gillard
01 30 96 13 79

MONTPELLIER
N001 - 17-19/11/14

Information et Inscription
Inset de Montpellier
Véra Brodu
04 67 99 76 54

Code stage: SX2NC

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Clarifier sa fonction en termes d'animation et de coordination de la démarche de conception du projet et de son évaluation.
- Appréhender les problématiques de projet (spectacle vivant, patrimoine et action culturelle etc.).

CONTENU

Stratégique :

- Pluridisciplinarité et interdisciplinarité.
- Acteurs concernés, publics visés.
- Partenariat : les coopérations internes et externes.
- Enjeux verticaux et horizontaux d'une politique culturelle, ses freins et ses points d'appui dans sa mise en oeuvre par les établissements culturels.

Opérationnel :

- Valeurs artistiques, esthétiques, sociales du projet.
- Moyens humains, techniques, financiers.
- Objectifs, méthodologie du projet par établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation.
- Procédures et méthodes de travail permettant une analyse, un suivi et une évaluation de la dimension transversale du projet et sa mutualisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

LE DAC ET LE MANAGEMENT D'UNE DIRECTION CULTURELLE

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux

PARIS
N003 - 17-19/11/14

Information et Inscription
Grande Couronne
Florence Gillard
01 30 96 13 79

MONTPELLIER
N001 - 15-17/12/14

Information et Inscription
Inset de Montpellier
Véra Brodu
04 67 99 76 54

Code stage: SX2ND

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Analyser, organiser, hiérarchiser les missions dans le cadre d'un projet d'une direction culturelle.
- Constituer un référentiel professionnel afin de mieux organiser, hiérarchiser ses missions à partir des éléments qui caractérisent sa fonction.
- Organiser les équipes et les personnels administratifs.

CONTENU

- Fonctions du directeur de l'action culturelle :

- développeur : maîtrise du cadre normatif des politiques culturelles, du diagnostic à la démarche projet,
- négociateur et coordonnateur : animation d'une équipe : conseiller, orienter, valoriser, soutenir,
- administrateur : utilisation des moyens d'action financiers, techniques, humains, procédures transversales.

- Organigramme de la direction et structuration des équipements culturels :

- communication interne et externe,
- définition des procédures,
- résolution des problèmes stratégiques ou quotidiens,
- hiérarchisation des activités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

LE POSITIONNEMENT DU DAC FACE AUX ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux

PARIS
N003 - 08-10/12/14

Information et Inscription
Grande Couronne
Florence Gillard
01 30 96 13 79

Code stage: SX2NE

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux de l'intercommunalité dans la gestion des équipements culturels.
- Définir la cohérence et l'articulation du projet culturel dans le cadre d'un transfert de compétence.
- Développer une approche territoriale fondée sur la connaissance des acteurs et institutions culturels et patrimoniaux (analyser les forces et les faiblesses d'un territoire).

CONTENU

- Rappel sur l'organisation et le fonctionnement des structures intercommunales : instances, moyens financiers, compétences.
- Intercommunalité dans les différents champs de la culture (lecture publique, enseignements artistiques, patrimoine etc.).
- Conditions de mise en oeuvre d'un projet culturel intercommunal : objectifs, moyens, méthodes.
- Rôle du directeur de l'action culturelle dans la définition et articulation du projet culturel communal avec son niveau intercommunal : notion de projet de territoire, d'intérêt communautaire et de subsidiarité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N01

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LE DROIT DES OEUVRES, LES SOCIÉTÉS CIVILES

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

PARIS
N005 - 24-26/11/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SX2NF**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Connaître les droits d'auteurs et droits voisins afin de préserver les intérêts de chacune des parties et de prévenir les risques juridiques encourus.
- Connaître les cadres législatifs et réglementaires s'appliquant à la rémunération des artistes et des auteurs selon les modalités de leurs interventions.
- Appréhender les spécificités des oeuvres de l'esprit et leurs conséquences sur les contrats.
- Savoir anticiper les risques (obligations liées à l'acquisition).
- Connaître les acteurs, les sociétés civiles.

CONTENU

- Code de la propriété intellectuelle.
- Droits moraux et patrimoniaux des auteurs.
- Rémunération des auteurs et intervention des sociétés civiles.
- Droit de prêt et de reprographie.
- Contrats d'exploitation des droits d'auteurs.
- Droit voisin, principes généraux (rémunération équitable et rémunération pour copie privée, société de perception et de répartition des droits voisins).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport réglementaire, jurisprudentiel, études de cas et échanges de pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître les règles générales du droit des oeuvres, du droit d'auteur et des sociétés civiles.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

LES MARCHÉS PUBLICS APPLIQUÉS AU SECTEUR CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: SX515

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de marchés publics et/ou de délégation de service public et les spécificités dans le secteur culturel.

CONTENU

- Définition juridique et mise en oeuvre d'une délégation de service public et/ou marchés publics.
- Procédures juridiques de la délégation de service public et/ou marchés publics.
- Délégation de service public appliquée au secteur culturel.
- Analyse et réglementation juridique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages d'acteurs, échanges d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les règles générales des marchés publics appliqués au secteur culturel.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

LA GESTION BUDGÉTAIRE DANS UN SERVICE CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

Code stage: SX516

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, directeurs administratifs et financiers, directeurs d'établissement culturel et cadres exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- S'approprier les étapes et les méthodes de travail indispensables pour l'élaboration d'un budget en lien avec les spécificités propres au secteur culturel.
- Maîtriser le dialogue budgétaire appliqué au secteur culturel.

CONTENU

- Grands principes budgétaires.
- Marges de manoeuvres budgétaires.
- Spécificités des dépenses et recettes culturelles.
- Marges de manoeuvre budgétaire appliquées à la commande culturelle.
- Coproduction ou l'achat de spectacle.
- Politiques tarifaires.
- Planification budgétaire.
- Règles de la commande publique appliquées au secteur culturel.
- Imputations budgétaires.
- Création et gestion d'une régie d'avances et de recettes.
- Gestion des subventions aux associations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

LA MISE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE DE PARTENARIAT CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

NANCY
N003 - 11-12/09/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SX517**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Identifier et associer les partenaires du secteur économique local.
- Déterminer les différents modes de partenariats en termes financiers, de communication, de ressources humaines ou d'échanges de services.
- Construire une stratégie de partenariat culturel.
- Evaluer les retombées pour la collectivité.

CONTENU

- Place de la culture dans le tissu de l'économie locale.
- Projets culturels en lien avec le secteur économique local.
- Evaluation des retombées pour la population et pour la collectivité.
- Modes de partenariat entre collectivités territoriales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître les principes des partenariats culturels.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

LES MODES DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

PARIS
N005 - 13-15/10/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: **SX518**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel, directeurs d'établissement patrimonial et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Maîtriser les cadres juridiques de gestion d'un équipement culturel en cohérence avec la politique culturelle de la collectivité.
- Maîtriser les caractéristiques propres à chacun des grands secteurs culturels : spectacle vivant, patrimoine, action culturelle.

CONTENU

- Réflexion sur le choix d'un mode de gestion pour les équipements culturels publics.
- Définition des instruments de gestion des équipements et des services publics culturels dans un cadre de droit public.
- Analyse de la procédure de délégation de service public et les instruments de gestion des équipements et des services publics culturels dans un cadre de droit privé.
- Relation entre l'intercommunalité et la gestion des équipements culturels publics.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, échanges d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Connaître les différents types de modes de gestion.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I1N07
- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS POUR UN PROJET CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

DUNKERQUE

NO02 - 06-07/11/14

Information et Inscription

Inset de Dunkerque

Allison DEQUIDT

03 28 51 32 37

Code stage: **SX519**

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales, tous cadres en charge des projets européens.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de développement culturel pour l'Union Européenne.
- Connaître la stratégie européenne et la programmation 2014-2020, la stratégie et les dispositifs de la programmation.
- Clarifier les étapes des appels à projets.
- Intégrer le travail en réseau et les coopérations internes et externes aux collectivités dans le processus de montage de projet.
- Identifier le rôle des partenaires institutionnels : région, intercommunalité.

CONTENU

- Finalités et objectifs de l'action culturelle.
- Travail en réseau et coopérations internes et externes aux collectivités.
- Sources d'information.
- Dispositifs existants : ressources, programmes, fonds mobilisables.
- Analyse des principes généraux et critères d'éligibilité.
- Identification des programmes mobilisables.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Etudes de cas : bonnes/mauvaises pratiques.
- Retour sur projets financés.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2I03

- Itinéraire I2N03

- Itinéraire I1N01

LA MÉTHODE ET LES OUTILS POUR CONDUIRE UNE STRATÉGIE DE MÉCÉNAT CULTUREL

Durée 2 jours

Niveau Expertise

ANGERS
N001 - 30/06-01/07/14

Information et Inscription
Inset d'Angers
Pascal Pichot-Duclos
02 41 22 41 27

NANCY
N003 - 20-21/10/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: SXMC1

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Diversifier les ressources comme enjeu de développement des politiques culturelles.
- Susciter l'engagement de nouveaux partenaires dans une manifestation culturelle ou patrimoniale.
- Rechercher des mécènes privés.
- Adapter son projet au territoire.

CONTENU

- Recherche de mécénat : dispositions fiscales, modalités pratiques et cadres juridiques.
- Création d'un club de partenaires.
- Développement du mécénat et relation au territoire : comment préparer et construire une démarche de mécénat, comment gérer ses partenariats.
- Formalisation d'un partenariat et engagement des collectivités territoriales.
- Optimisation de la diversification des ressources prévues.
- Contribution à une nouvelle forme de relation entre public, critiques culturelles et mécènes.
- Développement local culturel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en situation et échange d'expérience.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N01

LE CONTENTIEUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

NANCY
N002 - 03-04/07/14

Information et Inscription
Inset de Nancy
Geneviève Lienhardt
03 83 19 22 01

Code stage: SXDOA

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projets culturels, directeurs d'établissement culturel, directeurs d'établissement patrimonial et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les problématiques liées aux droits des oeuvres et droits d'auteurs afin d'anticiper les litiges.
- Appréhender les spécificités des oeuvres de l'esprit et leurs conséquences sur les contrats.
- Savoir anticiper les risques (obligations liées à l'acquisition) et approcher les limites du contentieux.

CONTENU

- Formation d'expertise permettant d'explorer les différents contentieux liés aux droits des oeuvres et droits d'auteurs :

- identification et prévention des contentieux liés aux droits d'auteur (oeuvres à pluralité d'auteur, commande publique et notion d'oeuvre d'art existante).
- identification et prévention des contentieux liés aux contrats culture (cession, rémunération, objet).
- identification et prévention des contentieux liés au droit à l'image (à travers l'évènement culturel ; à travers l'oeuvre).
- identification et prévention des contentieux liés à la diffusion des oeuvres sur la vitrine web de la collectivité territoriale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance : apports théoriques et pratiques.

PRÉ-REQUIS

Nécessite une connaissance élémentaire des droits d'auteurs.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
- Itinéraire I1N01